

Direction générale des finances
Plan d'action – 2004-713 Vérification des prévisions et des engagements financiers
le 3 août 2005

Recommandations	BPR	Mesures à mettre en oeuvre	Date(s) de mise en oeuvre
<p>1. La vérification devrait prendre fin à l'étape de l'étude préparatoire, étant donné qu'un examen détaillé a peu de chance de fournir une plus grande certification relativement aux engagements et aux prévisions.</p>		<p>Accepté</p>	<p>Aucune mesure</p>
<p>2. Le chef des finances de la Direction générale des finances veille à ce que le Système financier ministériel commun soit assez robuste et souple dans sa programmation et ses contrôles pour appuyer les gestionnaires, assure une saine gestion financière, dans la réalisation d'actions conformes aux politiques financières ministérielles et dans la production exacte, pertinente et opportune de rapports financiers, qui serviront à la prise de décisions.</p>	<p>1. Mike Hawkes, chef des finances, Direction générale des finances 2. Eric Miller, directeur général, Opérations financières</p>	<p>La Direction générale des finances continue de déployer des efforts pour la mise en oeuvre en 2005 du Cadre de gestion financière. Des questions ont été soulevées concernant les systèmes actuels de gestion des finances et du matériel de TPSGC, ainsi que des systèmes de rapports et systèmes opérationnels connexes. De plus, le Secrétariat du Conseil du Trésor a fait des progrès au cours de l'an dernier relativement à son initiative pan-gouvernementale liée aux services et aux systèmes partagés.</p> <p>Dans le cadre de cette initiative importante, nous avons fait participer tous les intervenants pour réaliser une étude approfondie afin que les recommandations tiennent compte de tous les facteurs importants.</p> <p>À la lumière des faits susmentionnés, la Direction des systèmes financiers, Direction générale des finances, est sur le point de demander des propositions aux firmes d'experts-conseils pour l'aider à l'élaboration d'une analyse de rentabilisation en vue de déterminer s'il est plus avantageux pour TPSGC de conserver ses systèmes actuels de gestion des finances et du matériel, ainsi que ses systèmes de rapports et opérationnels connexes, ou de mettre en oeuvre la configuration commune SAP du gouvernement du Canada pour appuyer les initiatives du Ministère visant à améliorer la gestion. Une analyse de rentabilisation sera effectuée et soumise au sous-ministre d'ici la fin de décembre 2005.</p> <p>Dans l'intervalle, des versions additionnelles du Système financier ministériel commun sont prévues en septembre 2005. Ces versions traiteront les problèmes liés aux engagements et aux montants déterminants. Les versions précédentes en 2005-2006 ont déjà corrigé la facturation interne entre les directions générales, ainsi que les engagements associés à ces coûts internes. Des travaux additionnels sont déjà entrepris pour corriger et modifier les rapports d'exception en 2005-2006.</p>	<p>1.1) Analyse de rentabilisation : décembre 2005</p> <p>1.2) Versions additionnelles du Système financier ministériel commun pour corriger les montants déterminants : septembre 2005</p> <p>1.3) Rapport d'exception : janvier 2006</p> <p>1.4) Décision entre le statut quo ou un nouveau système financier intégré : mars 2006</p>